Libres penseurs de France

Découvrez nos veilles thématiques

Infolettre bimensuelle du 15 février 2024 #23

La volonté trouve, la liberté choisit. Trouver et choisir, c'est penser, Victor Hugo.

L'ADLPF propose aux esprits libres une infolettre sur la laïcité en France et dans le monde dans les domaines de la culture et de la politique, de l'éducation et de l'enseignement, de la société et du féminisme, de l'humanisme et de la liberté de conscience.
Nous ne prétendons pas couvrir l'ensemble des domaines où la laïcité et la liberté de conscience sont en jeu mais donner un aperçu de ce qui est diffusé.

Les articles collectés ne sont pas tous favorables à la liberté de conscience car les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs et c'est justement pour permettre de mieux comprendre les dangers qui menacent celle-ci que nous mettons à disposition cette veille numérique.

ANTISÉMITISME

Eva Illouz : "Une certaine gauche intellectuelle est devenue la matrice d'une politique de haine contre les Juifs"

La sociologue Eva Illouz, dans cette tribune, critique les positions d'une certaine gauche – et notamment la célèbre penseuse américaine Judith Butler – qui, d'après elle, sape les idéaux égalitaires et universalistes de la gauche et ouvre la voie à la haine des Juifs.

Lire la suite

CONCORDAT

Alsace-Moselle et proposition de loi pour l'abolition du Concordat par la France Insoumise

Les débats et controverses autour de la question du régime dérogatoire et donc provisoire de Concordat se trouvent réactivés par la proposition du groupe LFI d'en sortir, proposition déposée au nom du groupe par Bastien Lachaud et enregistrée le 6 décembre 2023 par la présidence de l'Assemblée nationale. Nous avions publié, l'année passée, un article critiquant le biais clérical de l'exposition soutenue et financée par la Collectivité européenne d'Alsace aux Archives départementales de Colmar et Strasbourg qui déjà affirmait des contre-vérités confondant « droit local » et Concordat, confondant Concordat napoléonien et enseignement religieux obligatoire de la loi Falloux de 1850.

Lire la suite

DÉRIVE SECTAIRE

Dérives sectaires : vers un délit de « provocation à l'abandon de soins »

Un texte voté mercredi en commission des Lois prévoit de punir le fait de manipuler une personne malade pour l'inciter à abandonner ses traitements. Les gourous sont en ligne de mire.

Sommaire

1. Sujétion psychologique ou physique,
2. « Un enjeu de santé publique »,
3. « Un problème de régulation des réseaux sociaux »,
4. « Absolument pas liberticide ».

Lire la suite

DEVISE RÉPUBLICAINE

Pas d'inscription de la laïcité sur le fronton des écoles selon le juge

Dans une affaire opposant la ville d'Étampes et le préfet de l'Essonne, le juge administratif refuse l'inscription du terme « laïcité » à la suite de la devise républicaine au fronton des écoles de la commune. Et enjoint le maire de retirer cette inscription.

Sommaire

1. Pas une mesure d'ordre intérieur,
2. Altération de la devise républicaine.

Lire la suite

DROIT DE VOTE

Pakistan : les femmes interdites de vote par leurs époux

Juchée sur son "charpai", un lit traditionnel en bois, patiné par le temps, Naeem Kausir confesse timidement qu'elle souhaiterait voter aux élections législatives de jeudi au Pakistan. Si seulement les hommes de sa famille lui en donnait la permission.

Cette ancienne directrice d'école, âgée de 60 ans, est diplômée de l'enseignement supérieur, et six de ses sept filles sont également allées à l'université. Mais, comme toutes leurs voisines, les anciens du village leur interdisent l'accès au scrutin.

Lire la suite

ÉCOLE STANISLAS

Éducation | École Stanislas : la mairie de Paris demande à l'État le « déconventionnement »

La Ville de Paris avait déjà annoncé suspendre provisoirement son financement à l'établissement privé Stanislas, accusé de « dérives » dans un rapport officiel.

Sommaire

1. Une demande d'enquête « exhaustive »,
2. Un « acharnement » selon Raguenel.

Lire la suite

École Stanislas : la mairie de Paris veut son « déconventionnement » sauf « mise en conformité »

La Ville de Paris a annoncé ce vendredi 9 février qu'elle avait demandé à l'Etat de déconventionner l'établissement privé, dans la tourmente depuis la publication d'un rapport accablant, sauf si l'école se met en conformité avec les lois relatives à la lutte contre les discriminations.

Lire la suite

ÉDUCATION AUSTRALIENNE

Les directeurs d'école se joignent aux pressions du syndicat des enseignants pour que le gouvernement albanais lève son offre de financement des écoles publiques | Éducation australienne

Les directeurs d'école se sont joints au syndicat des enseignants pour exiger que le gouvernement albanais renforce son offre de cofinancement avec les États pour combler le déficit de financement des écoles publiques.

L'Australian Education Union, les dirigeants de toutes les principales organisations de directeurs d'école et le Conseil australien des organisations scolaires d'État ont écrit au Premier ministre pour exiger que le gouvernement fédéral paie au moins un quart du coût du financement équitable des écoles publiques.

Lire la suite

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

La place de l'enseignement prive en France (Erik Kauf) (par RiskAssur édité par FRANOL Services)

L'enseignement privé tel qu'il existe en France est essentiellement religieux et catholique, représentant 97 % de celui-ci, ouvert à toutes les autres religions, ce qui n'est pas le cas des autres écoles confessionnelles, peu nombreuses. Si aujourd'hui il en est question sur la place publique, c'est à cause d'une malencontreuse déclaration de la nouvelle ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, pour justifier que ses enfants ont été ou sont des élèves de l'enseignement privé, un enseignement qui bénéficie de subventions publiques, dans le cadre de contrats, qui l'associent à l'Éducation nationale, dont les établissements sous contrat reçoivent environ 17 % des élèves et 3 % des élèves, sont dans des établissements hors contrat.

> *Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :*
> **Article issu du quotidien, RiskAssur, le 8 février 2024**
>
> En France, la liberté d'enseignement fait partie des principes fondamentaux, l'enseignement libre peut se faire à tous les niveaux, l'ouverture d'une école est simplement soumise à une déclaration préalable et peut se faire sous quatre formes :
> - enseignement privé sous contrat d'association avec l'État,

- association avec l'État sous contrat simple,
- enseignement privé hors contrat,
- enseignement par la famille, car aucun enfant n'est obligé d'aller à l'école.
(...)
Le système éducatif français dépend essentiellement de la compétence du ministre de l'Éducation nationale, il y a cependant certains établissements d'enseignement qui dépendent d'autres ministères, tels ceux de l'enseignement agricole.
Le régime de l'enseignement privé des premier et second degrés est principalement organisé par la loi du 31 décembre 1959 qui distingue trois sortes d'établissements d'enseignement privé, selon leur rapport juridique et financier avec l'État, via la contractualisation :
- établissement sous contrat d'association,
- établissement sous contrat simple,
- établissements privés hors contrat, qui sont libres du contenu des enseignements dispensés, dans la limite du respect de l'obligation scolaire.
(...)
La création d'un établissement privé doit être déclarée aux autorités compétentes, si la demande est faite par un ressortissant étranger, hors Union européenne, il doit obtenir l'autorisation, après avis du Conseil académique de l'Éducation nationale.
Les établissements privés préparent généralement leurs élèves aux examens officiels en vue d'obtenir les diplômes délivrés par l'État, qui a le monopole des grades et des titres universitaires.
La signature d'un contrat entre l'État et un établissement scolaire privé, qui conserve son caractère propre, nécessite que l'enseignement soit fait « dans le respect total de la liberté de conscience » et que tous les enfants sans distinctions d'origine, d'opinion ou de croyance, y aient accès, c'est le cas des écoles catholiques qui reçoivent la grande majorité des enfants qui fréquentent l'enseignement libre.
(...)
Tous les établissements hors contrat ou sous contrat sont soumis à un régime d'inspection, pour les écoles hors contrat, cette inspection porte sur :
- les titres exigés des directeurs et des maîtres,
- l'obligation scolaire,
- l'instruction obligatoire sans que les établissements privés soient obligés d'adopter les programmes de l'Éducation nationale,
- le respect de l'ordre public et des bonnes mœurs,
- la prévention sociale et sanitaire.

Les aspects administratifs et financiers ne sont pas contrôlés.
En 2012-2013, l'enseignement privé accueillait 2 051 700 élèves, soit 16,9 % du total des 12 140 800 élèves recensés par le ministère de l'Éducation nationale, selon les derniers chiffres, l'enseignement privé scolarise environ 2 167 000 élèves. En 2023, l'enseignement privé aurait été financé aux trois quarts par de l'argent public.

Lire la suite

EXCISION

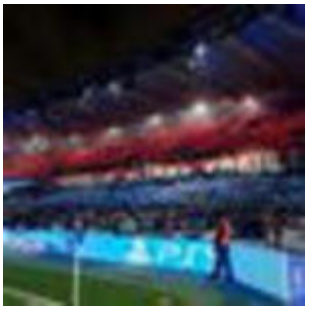

TÉMOIGNAGE | Excision, "j'ai osé dire ce que j'avais subi" : Halimata Fofana, des mots pour combattre l'indicible

À l'occasion de la journée internationale contre les mutilations génitales féminines (MGF), nous avons rencontré Halimata Fofana qui, à l'âge de 5 ans, a subi la pire des mutilations féminines, une excision. Née à Longjumeau en Essonne, l'autrice franco-sénégalaise raconte l'indicible dans un roman inspiré de son histoire, "À l'ombre de la cité Rimbaud".

Lire la suite

FÉMINISME ET PALESTINIENNE

Face à la souffrance des Palestiniennes, les féministes restent muettes

Il y a quelques mois, j'ai donné naissance à un bébé par césarienne faite en urgence. La simple idée que mon corps soit découpé dans une salle d'opération me terrifiait. Lors d'une césarienne, sept couches distinctes de l'abdomen d'une femme sont découpées.
(...)
Le mois dernier, j'étais censée présenter un exposé sur le féminisme, et j'ai été exaspérée de penser que les questions défendues par les féministes semblent dénuées de sens lorsqu'elles ne traitent pas ou ne considèrent pas toutes les femmes comme des égales.
Pourquoi les vraies questions existentielles sont-elles absentes de leur discours ? Le génocide brutal en cours à Gaza, qui dure depuis plus de cent jours (précédé par 75 ans de « génocide lent »), met en lumière le silence des féministes, y compris celles des départements d' « études de genre » et les militantes autoproclamées des droits de la femme.
I est scandaleux qu'elles restent silencieuses face à de telles atrocités.
Cependant, il est décourageant de constater que de nombreuses soi-disant féministes font du bruit sur des questions telles que le « foulard », mais restent silencieuses lorsqu'il s'agit de l'oppression coloniale israélienne infligée aux Palestiniens.
(...)
Où sont les féministes multiculturelles, postcoloniales et du tiers-monde ? Combien de souffrance et d'humiliation les femmes palestiniennes de Gaza devront-elles endurer avant que les soi-disant « féministes » ne se réveillent et ne remettent en question l'occupation coloniale ?

> *Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :*
> **AVERTISSEMENT**
> Le site internet ChroniquePalestine.com, version française du site internet PalestineChronical.com et créé en juillet 2016, a pour

objectif de mettre à disposition du public francophone, un ensemble d'informations et d'analyses sur la situation en Palestine occupée.
Il est animé par une équipe composée uniquement de bénévoles qui assurent traductions et publications à partir de sources essentiellement proche-orientales, dans le but de diffuser un point de vue proche des réalités du terrain sur le conflit israélo-palestinien et israélo-arabe en général.
(...)
Les opinions publiées ne reflètent cependant pas obligatoirement celles du groupe de rédaction.

Lire la suite

FÉMINISME MUSULMAN

"Aujourd'hui, ce sont les jeunes femmes qui sont le moteur du changement dans les communautés musulmanes" | La Libre

Les jeunes femmes musulmanes se sont emparées du féminisme, assure la sociologue Malika Hamidi. Jusqu'à faire du voile islamique un lieu d'affirmation et de combat pour leur émancipation.

Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :
Article issu du quotidien belge, La Libre, le 1er février 2024

(...)
Cette façon de conjuguer religion et féminisme est " un phénomène qui est apparu plus lentement dans le contexte francophone que dans le monde anglo-saxon. Nous sommes encore très influencés par la conception de la laïcité littérale et dogmatique qui nous vient de France et qui ne supporte pas l'expression de la religion dans l'espace public. Durant très longtemps, on m'a dès lors interpellée, me demandant comment je pouvais mobiliser le référentiel islamique – 'cette religion qui oppresse'– au nom du féminisme. Mais les choses ont évolué ces dix dernières années. Souvenez-vous des manifestations qu'il y a eu en 2020 pour défendre le droit des étudiantes à porter le voile au sein de la Haute école Francesco Ferrer de Bruxelles. Des féministes blanches défilaient aux côtés des femmes musulmanes qui se battaient pour un droit : celui de pouvoir pratiquer leur religion comme elles l'entendent. En réalité, elles faisaient de cette question du foulard un champ de révolte sociale et politique pour montrer, au sein de leur communauté comme en dehors, qu'elles comptent bien se réapproprier leur corps et leur histoire. "

Quel que soit leur choix, qu'elles portent ou non le voile, " ce sont les jeunes femmes qui sont le moteur du changement dans les communautés musulmanes ", estime l'essayiste.

Lire la suite

FIN DE VIE

Fin de vie : Emmanuel Macron organise un nouveau dîner avec les représentants des cultes

Le président reçoit ce soir les autorités religieuses et des médecins, pour aborder le sujet hautement sensible de la loi annoncée sur l'aide active à mourir.

Sommaire

1. «Vertige éthique»,
2. Nouvelle stratégie décennale sur les soins palliatifs.

Lire la suite

IMAM DÉTACHÉ

Fin des "imams détachés" : comment les mosquées françaises concernées vont devoir s'organiser

Depuis le début de l'année, la France n'accueille plus d'imams envoyés par des pays étrangers. Même si la mesure ne concerne qu'environ 300 imams sur les 2 700 que compte la France, elle reste un défi pour les mosquées qui en bénéficiaient.

Sommaire

1. Lutter contre une "forme de séparatisme",
2. Des imams "contrôlés par leur pays d'origine",
3. Des rémunérations faibles.

Lire la suite

ISLAMISME EN FRANCE

L’islamisme en France : épisode 4/4 du podcast : l'islamisme

Dans ce dernier numéro d’« En quête de politique », d’une série de quatre, consacré à l’Islamisme, Thomas Legrand et ses invités examinent la dimension, et la réception de cet « isme » en France au travers d’une multitude de termes et de questions qui peuplent nos débats.

Avec :
- Mohamed Bajrafil, islamologue, théologien et essayiste,
- Karim Guellary, juriste,
- Hugo Micheron, enseignant-chercheur en sciences politiques rattaché au CERI, maître de conférence à Sciences Po, spécialiste du Moyen-Orient.
- Meziane Abane, journaliste,
- Patrick Weil Historien, directeur de recherche au CNRS, professeur invité à l’université de Yale et à l'Ecole d'économie de Paris,
- Mimouna Hadjam, porte-parole de l'association Africa (La Courneuve).

Écouter la suite

LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

Enquête : « Laïcité, discriminations, racisme. Les professionnels de l’éducation à l’épreuve »

Près de 3 000 situations éducatives observées dans des établissements secondaires, publics et privés sous contrat, urbains et ruraux, favorisés et défavorisés, plus de 900 entretiens approfondis avec des enseignants, des chefs d’établissements et d’autres personnels scolaires… Françoise Lantheaume (professeure des universités émérite en sciences de l’éducation et de la formation à l’Université Lumière Lyon 2) et Sébastien Urbanski (maître de conférences HDR en sciences de l’éducation et de la formation à Nantes Université) ont coordonné pendant cinq ans une enquête de grande ampleur pour observer les manières dont les professionnels de l’éducation réagissent au quotidien où s’expriment les tensions liées à la laïcité, aux discriminations ou au racisme.
Entretiens avec les directeurs d’ouvrage.

Lire la suite

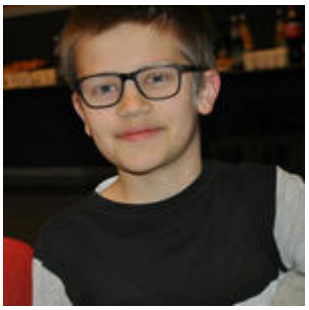

Luxeuil-les-Bains | La laïcité vue par les collégiens des Thermes

Environ 80 élèves de la 6e à la 3e ont participé, via des sons et des dessins, à un projet sur la laïcité. Cette initiative doit aussi être présentée au conseil départemental des jeunes.

Lire la suite

Région | À La Ciotat, les acteurs de l'Éducation nationale veulent "sensibiliser les élèves au principe de laïcité"

Ils existent depuis environ 170 ans et ont toujours œuvré pour l'édification et la préservation de l'école laïque, gratuite et obligatoire pour tous les enfants. Ils ont un rôle de médiation et de coordination entre les enseignants, les parents d'élèves, la municipalité et les services académiques. Ils exercent une fonction de contrôle, de vigilance, de proposition.

Lire la suite

LAÏCITÉ AU CANADA

Loi sur la laïcité de l'État - Un geste d'affirmation nationale pour préserver la souveraineté parlementaire du Québec en matière de laïcité

QUÉBEC, le 8 févr. 2024 /CNW | Le ministre de la Langue française, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, ministre responsable des Institutions démocratiques, ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Protection des renseignements personnels et ministre responsable de la Laïcité, M. Jean-François Roberge, a déposé aujourd'hui, à l'Assemblée nationale, le projet de loi 52 afin de reconduire l'article 34 de la Loi sur la laïcité de l'État. Pour le ministre Roberge, ce projet de loi est un geste d'affirmation nationale permettant de préserver le principe de la souveraineté parlementaire du Parlement du Québec à l'égard de la Loi sur la Laïcité de l'État.

Lire la suite

Protection de la Loi sur la laïcité de l'État : Roberge veut préserver la paix sociale | JDQ

La loi 21 interdisant les signes religieux chez certains employés de l'État a amené la paix sociale au Québec, soutient le ministre Jean-François Roberge, qui s'apprête à la protéger des tribunaux pour cinq autres années.

Lire la suite

LECTURE

« Franc-maçonneries et religions en France aujourd'hui », panorama et décryptage !

Franc-maçonneries et religions en France aujourd'hui est le cinquième ouvrage publié dans cette belle collection Étienne Dolet (1509-1546) – humaniste côtoyant des figures telles que Clément Marot et Rabelais, écrivain, poète et imprimeur mort sur le bûcher à Paris.

Lire la suite

Le triomphe des Lumières

Alors que certains de nos contemporains tendent à verser dans l'anti-universalisme et se muent en contempteurs des Lumières, Gerhardt Stenger nous offre une salutaire plongée dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert. L'universitaire dénoue le fil de la pensée lumineuse et rationaliste au service de la liberté des deux philosophes, et revient sur l'influence culturelle et politique de l'ouvrage. Un legs précieux, dont l'écriture, dans la décennie de 1740, s'inscrit face à une Église qui pèse de tout son pouvoir, et lutte contre l'obscurantisme, le droit divin ou le conservatisme des élites. À nous, maintenant, de lire et relire cette histoire essentielle pour contredire tyrans et oppresseurs.
Perrin, 448 p., 25 €.

Lire la suite

LYCÉE MUSULMAN AVERROÈS

Lycée musulman Averroès : l'arrêt des subventions confirmé par la justice

Le préfet du Nord avait demandé en novembre 2023 la résiliation du contrat d'association entre l'État et le lycée musulman Averroès de Lille. La justice a confirmé l'arrêt des subventions en référé le 12 février 2024.

Accusé dans un rapport du préfet du Nord de promouvoir un islam prosélyte, de dénigrer la République ou de bénéficier de flux d'argent non traçable lié à la mouvance frériste, le lycée musulman privé d'Averroès ne touchera plus de subventions. C'est la décision rendue le lundi 12 février par la justice, consécutive à la rupture du contrat d'association entre l'État et le lycée musulman demandée à l'automne 2023 par le préfet.

Lire la suite

Déconventionnement du lycée musulman Averroès : la justice confirme en référé l'arrêt des subventions

Le préfet du Nord avait décidé de mettre fin au contrat liant le lycée lillois Averroès à l'EÉtat, en décembre dernier, cessant ainsi de subventionner à partir de la rentrée 2024 le principal lycée musulman de France, vingt ans après sa création.

Lire la suite

MOOC

La laïcité dans les collectivités territoriales : principes et pratiques | Cours

Ce MOOC a pour objectif de définir ce qu'est la laïcité et ce qu'elle n'est pas mais aussi de démontrer son application concrète dans les collectivités territoriales au travers de cas pratiques.

Plan de cours
Séance 1 : Qu'est-ce que la laïcité ?
Séance 2 : Histoire de la laïcité,
Séance 3 : Laïcité, espaces et statuts,
Séance 4 : Laïcité et relations contractuelles des collectivités,
Séance 5 : La laïcité au quotidien,
Séance 6 : Nouveaux enjeux, nouvelles problématiques.

Lire la suite

PANCASILA

Pancasila ou laïcité ? Quand l'État se mêle de religion

Face à la montée des communautarismes tant en France qu'en Indonésie, il est légitime de se poser la question de la place de la religion dans nos sociétés respectives. La France résiste en brandissant régulièrement l'étendard de la laïcité pour mettre la religion à l'écart surtout depuis les attentats contre Charlie Hebdo. L'Indonésie pour sa part espère à sa manière endiguer l'intégrisme grâce au Pancasila, adopté au moment de l'indépendance. Cette 3e voix entre Etat séculier et Etat islamiste est le fondement même de l'Indonésie, comme nous l'explique Rémy Madinier historien, spécialiste de l'Indonésie.

Sommaire

1. En quoi consiste le Pancasila ?
2. Pensez-vous que le Pancasila soit un meilleur rempart que la laïcité contre l'intégrisme ?
3. Peut-on utiliser l'exemple indonésien pour dépassionner le débat sur l'islam en France ?
4. Quelle est la solution pour débattre sans stigmatiser ?

Lire la suite

PORT DU VOILE INTÉGRAL

À l'université de Lille, le port du voile intégral par des étudiantes interroge

Plusieurs photos prises dans l'enceinte de l'établissement montrent des étudiantes voilées intégralement où en train de prier dans la cour.

(...)

Le voile intégral interdit partout en France

Les règles concernant le port du voile et la pratique du culte religieux à l'université sont un peu particulières. Contrairement à l'enseignement secondaire, les étudiants ne sont soumis à aucun principe de neutralité religieuse. Ils peuvent donc s'habiller comme ils l'entendent, afficher des signes ostensibles de leur religion et porter un voile. En revanche, le port du voile intégral est censé être strictement interdit - comme sur l'ensemble du territoire français - depuis la loi de 2010. Cette interdiction n'est pas liée au principe de laïcité mais au respect de l'ordre public.
Concernant la prière, celle-ci est a priori interdite dans l'enceinte des établissements à savoir dans la cour, les couloirs ou les salles de classe. En revanche, les universités peuvent mettre à disposition de tous les étudiants une aumônerie ou salle œcuménique prévue à cet effet.

Lire la suite

REPLI IDENTITAIRE

INFO EUROPE 1 | « Comment voudriez-vous mourir ? » « En martyr » : dans le Val-d'Oise, le repli identitaire en hausse dans les établissements scolaires

Alors que le thème de la laïcité au sein de l'Éducation nationale est omniprésent dans le discours des responsables politiques, les établissements scolaires du Val-d'Oise sont fortement impactés par le repli identitaire. Selon les informations d'Europe 1, le Renseignement s'inquiète de la multiplication de discours et pratiques islamisés ainsi que d'actes antisémites commis par les élèves.

Sommaire

1. Discours et pratiques islamisés,
2. De nombreux actes antisémites.

Écouter la suite

Le méli-mélo de Mila, le Franc-Parler de Caroline Fourest

C'est ainsi qu'a grandi Mila, racontant sa vie en ligne, livrant ses goûts et ses dégoûts pour certaines femmes (pas vraiment branchée « rebeu »), avant de se faire insulter par un homophobe musulman qui la draguait, de l'envoyer paître, lui et sa « religion de merde », et de lui crier « votre Dieu, je lui mets un doigt dans le trou du cul ». Depuis, elle est cyberharcelée et menacée de mort. Quand elle ne se fait pas emmerder dans la rue par des machistes d'origine immigrée.
(...)
Sauf, bien sûr, lorsqu'il vient de ses nouveaux amis, qui ne rêvent que d'en faire leur mascotte partisane : les Thaïs d'Escufon, les Némésis et autres influenceuses de la jeunesse identitaire rance, avec qui elle pose en soirée. Sans surprise, après des mois de tweets emportés et empoisonnés, soutenant Jordan Bardella ou *Livre noir*, Mila fait son coming out identitaire, et nous annonce vouloir balancer ces affreux « *macroniens* » – entendez : démocrates et nuancés – qui ont tenté de modérer ses amalgames, ou de lui expliquer la différence entre droit au blasphème et incitation à la haine. Une nuance que les bas du front racistes comprennent aussi peu que les bas du front islamistes. Une nuance qu'elle vient d'écraser en rejoignant les premiers par peur des derniers. Une nuance qu'il faut sauver, malgré la tenaille et les meutes déchaînées.

Lire la suite

ROBERT BADINTER

Robert Badinter, l’ancien ministre et avocat qui a fait abolir la peine capitale en France, est mort

NÉCROLOGIE | La vision intangible, universelle, des droits de l’homme que portait le garde des sceaux de François Mitterrand a imprégné jusqu’au bout ses écrits et ses prises de position. Robert Badinter est mort, dans la nuit du 8 au 9 février, à l’âge de 95 ans.

Sommaire

1. « Un intellectuel en politique »,
2. Un sentiment d’injustice profondément ancré,
3. Une entrée au Palais par hasard,
4. Bredin, ce jeune homme « trop bien élevé »,
5. Amnesty International et Ligue des droits de l’homme,
6. La peine de mort abolie,
7. Multiplication des dispositions législatives,
8. Présidence du Conseil constitutionnel,
9. Episode pénible,
10. Une réputation qui dépasse les frontières,
11. Une vision universelle des droits de l’homme,
12. Pèlerinage dans le passé.

Lire la suite

Mort de Robert Badinter, grande voix du droit et des libertés

C’est avec une grande émotion que nous apprenons la mort de Robert Badinter. Avocat, ministre de la Justice (de 1981 à 1986), président du Conseil constitutionnel (de 1986 à 1995), sénateur (de 1995 à 2011), il a combattu toute sa vie la peine de mort, que ce soit dans les prétoires, à l’Assemblée nationale comme à l’échelle internationale. Cette grande voix du droit et des libertés était aussi un défenseur de la cause homosexuelle et un pourfendeur de l’antisémitisme.

Lire la suite

Élisabeth et Robert Badinter, un couple indépendant à travers le siècle

La mort de l’ancien avocat et ministre de la Justice, ce 9 février, laisse un couple en manque d'une moitié : depuis plus d'un demi-siècle, Élisabeth et Robert Badinter ont en effet traversé des époques successives en pointant une forme d'idéal, intellectuel, politique, culturel.

Lire la suite

Richard Malka : "La seule radicalité de Badinter, c'était la radicalité du courage"

L'avocat de 95 ans qui a incarné le combat pour l'abolition de la peine de mort, Robert Badinter, est mort dans la nuit du jeudi 9 février. Pour « Charlie », son ami et confrère Richard Malka, revient sur ce personnage qui a marqué le XXème siècle.

Sommaire

1. Qui était Robert Badinter pour toi ? Un ami, un modèle ?
2. Quelle marque a-t-il laissée dans les prétoires ?
3. La profession a-t-elle changé depuis les « années Badinter » ?
4. On le connait aussi pour son combat contre le négationniste Robert Faurisson, qu'il avait qualifié de « faussaire de l'histoire ».
5. Quel regard portait-il, ces dernières années, sur l'évolution de nos sociétés ?
6. Une valeur, l'universalisme, qui n'est malheureusement plus très en vogue aujourd'hui. S'inquiétait-il de la disparition de la doctrine qui l'a porté toute sa vie ?

Lire la suite

La colère de Robert Badinter contre les faussaires de l'Histoire

C'est avec beaucoup de tristesse que notre Rédaction vient d'apprendre la disparition de Robert Badinter. Artisan de l'abolition de la peine de mort en France, il fut aussi un républicain exigeant et un combattant infatigable de la cause anti-négationniste. Pour avoir qualifié le négationniste Robert Faurisson de « faussaire de l'histoire », Badinter a été traîné devant les tribunaux pour diffamation contre l'ancien professeur de littérature, reconverti dans l'antisémitisme professionnel. Faurisson sera finalement débouté et condamné à payer 5 000 euros à l'ancien garde des Sceaux au titre des frais de justice. Le 12 mars 2007, lors du procès, Badinter livra une charge puissante contre le négationnisme que nous vous proposons de réécouter ici.

Lire la suite

SÉPARATISME CULTUREL

Écoles Diwan : le très politique rapport de la chambre régionale des comptes sur l'enseignement du breton

La chambre régionale des comptes de Bretagne relève les « risques » législatifs et financiers qui pèsent sur Diwan, association pionnière de l'enseignement immersif en langue régionale. Son rapport questionne les soutiens politiques en faveur des identités locales dans tout le pays.

Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :
Article issu du quotidien, Le Monde,

le 15 février 2024

Dès sa publication, lundi 12 février, le rapport a donc circulé dans le microcosme culturel et politique breton. Il intéresse aussi le Pays basque, la Corse, l'Occitanie ou l'Alsace où des structures similaires à Diwan existent. Les conclusions de l'enquête évacuent rapidement la réussite académique « satisfaisante » des élèves, la correcte gestion du budget annuel de 5 millions d'euros de l'association et les quelques ajustements statutaires recommandés… pour s'arrêter sur les « fragilités » de la structure.
Les auteurs de l'étude pointent des « risques juridiques importants » ainsi que des « menaces sur les finances » qui empêchent une stratégie à long terme. Ces observations dépassent les responsables de l'association tant elles questionnent les volontés politiques à soutenir la vitalité du breton, ce ferment de l'identité locale. Président (divers gauche) de la région Bretagne, Loïg Chesnais-Girard opine : « Ce rapport, produit par une institution impartiale, va m'aider à poursuivre mon action déterminée en faveur des langues régionales. La bataille est loin d'être achevée. »
(...)
Comme nombre de défenseurs des langues régionales, l'élue réclame une modification de l'article 2 de la Constitution pour y inscrire leur co-officialité. C'est aussi ce qu'ont plaidé des dizaines de manifestants à la bouche bâillonnée par un drapeau tricolore à proximité du ministère de l'éducation nationale, le 7 février. « Ce combat pour parler une langue régionale et vivre pleinement son identité n'a rien d'anecdotique, d'anachronique ou de folklorique », défend Loïg Chesnais-Girard.

Le président (divers gauche) de la région Bretagne sait combien certains décideurs perçoivent ces revendications comme des velléités de séparatisme. M. Chesnais-Girard insiste : « Ceux qui pensent ainsi n'ont rien compris à la France et ses territoires. En voulant "nettoyer" notre pays de ses aspérités, ces personnes ne font qu'abîmer la République. On peut être breton, français et européen à la fois. C'est une évidence pour n'importe qui en Bretagne. »

Lire la suite

TENTATIVE D'ENDOCTRINEMENT

VOS DROITS | À l'école publique, un élève ne doit pas recevoir d'images pieuses

Un élève inscrit dans un établissement public ne doit pas recevoir d'un enseignant ou du personnel de l'établissement un signe religieux, comme une image pieuse, car ce serait, selon la justice, une « tentative d'endoctrinement » punie d'une amende.

Lire la suite

Pour toute information supplémentaire le site de l'ADFP

Réalisé avec Scoop.it